

L'ESSENTIEL DU DROIT DU TRAVAIL

Le droit du travail est partout dans l'entreprise : quand il s'agit de recruter un collaborateur, d'intégrer une clause spécifique dans un contrat de travail, d'accorder des congés, de décompter le temps de travail, de sanctionner un salarié... Dans ce domaine, 1 manager averti en vaut 2 ! Le risque de malentendu ou de contentieux est omniprésent, et la moindre décision peut même avoir des conséquences pénales. En participant à cette formation, vous bénéficierez d'un tour d'horizon complet des bonnes pratiques en matière de droit du travail : ce qu'il est possible de faire ou pas, les pièges à éviter, les situations à risque...

Durée - 21.00 heures

Public concerné

- Collaborateurs RH
- Cadres de la fonction RH
- Comptables chargés des RH
- Dirigeants d'entreprise
- Représentants du personnel

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Acquérir la logique et le raisonnement juridique pour se repérer en droit du travail.
- Savoir rechercher une information juridique et l'utiliser (code du travail, accords collectifs, décision de justice...).
- Connaître les règles essentielles liées au contrat de travail.
- Identifier les situations à risques pour prévenir les contentieux.
- Gérer les relations individuelles et collectives du travail

PROGRAMME DE LA FORMATION

1 ère partie : Les relations individuelles de travail

MODULE 1

- Sources du droit du travail
- Juridictions compétentes
- Les acteurs externes (médecine du travail, inspection du travail...)
- L'embauche
- Les contrats de travail (CDI, CDD, les différentes clauses du contrat...)

MODULE 2

- La modification du contrat de travail
- La maladie et l'accident du travail
- Le harcèlement
- Le salaire

MODULE 3

- L'épargne salariale
- Le règlement intérieur
- Le pouvoir disciplinaire

MODULE 4

- La durée du travail
- La rupture du contrat de travail

2^{ème} partie : Les relations collectives du travail

MODULE 1

- Le CSE (entreprises de plus de 50 salariés) :
- Son fonctionnement
- Sa composition
- Ses missions et attributions
- Ses moyens
- Le recours à l'expertise
- Négociation d'accords collectifs
- Les commissions du CSE

MODULE 2

- Le CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés
- Ses moyens
- Le recours à l'expertise
- Négociation d'accords collectifs
- Les commissions du CSE

MODULE 3

- Les délégués syndicaux
- Les représentants syndicaux
- Le statut protecteur du représentant du personnel
- La négociation collective (thèmes, périodicité...)

ORGANISATION ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Équipe pédagogique

Nos responsables pédagogiques et formateurs sont des experts reconnus dans leur métier.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires sur une plateforme en ligne dédiée à la formation.
- Documents et supports de formation partagés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence en ligne.
- Évaluation permanente sous forme de questions orales ou écrites
- Mises en situation
- Document d'évaluation de satisfaction
- Attestation de formation individuelle
- Attestation de fin de stage